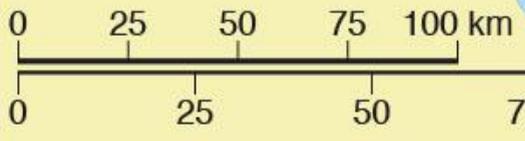


TOGOLESE REPUBLIC

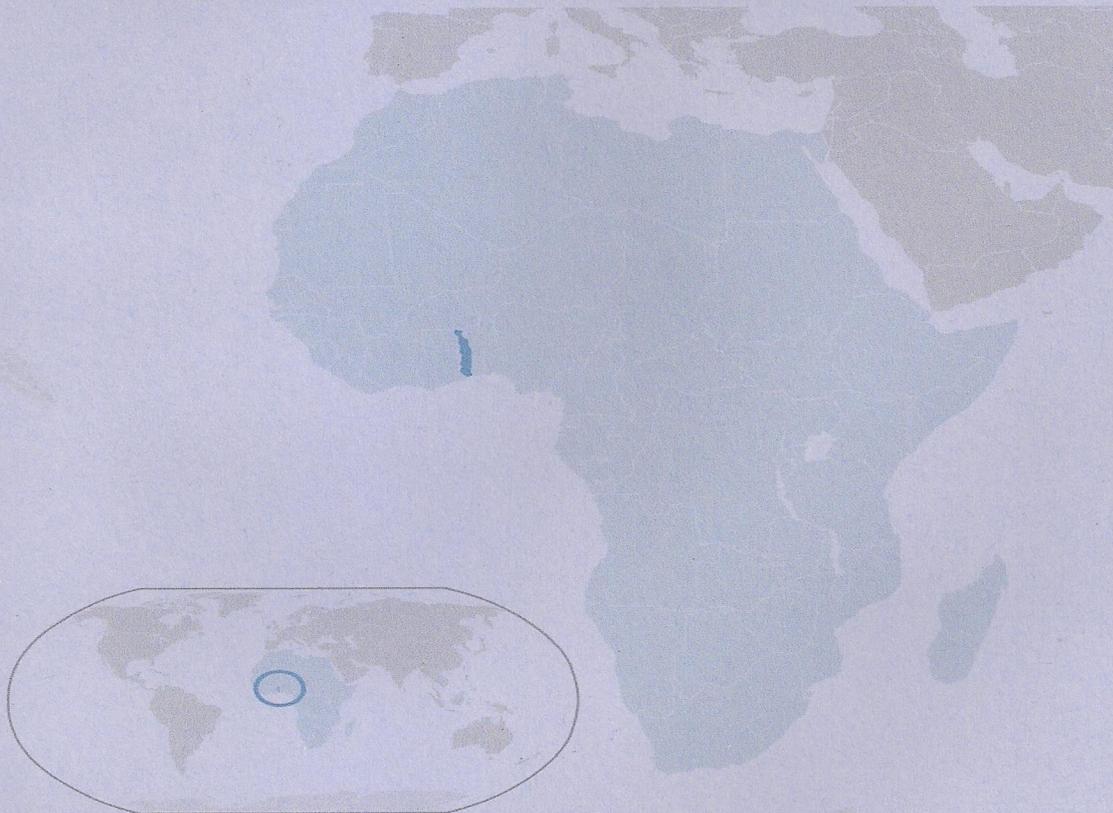
- ★ National capital
- ⊙ Region capital
- Town, village
- ✈ Major airport
- - - International boundary
- Mainroad
- Road
- - - Railroad



TOGO

Les BASSARI, les TAMBERMA et les KABYES se trouvaient déjà dans les régions montagneuses lorsque arrivèrent de nouvelles populations déplacées par les événements qui déstabilisèrent durablement l'Afrique occidentale comme la traite des noirs, l'introduction des fusils ou encore les apports des colporteurs musulmans parlant le Haoussa et qui islamisèrent les savanes du nord du pays. Ces derniers fondèrent certaines villes qui portent encore des noms haoussa comme **Sansanen Mango** qui signifie le «*camp du manguier*» et **Gerin Kouka** la «*ville du baobab*»

Dans le Nord, les GOURMA furent islamisés et les KOTOKOLI s'installèrent autour de **Sokodé**; les TYOKOSSI s'installèrent dans la région de **Mango**. Le centre et le sud du pays subirent les conséquences de la montée en puissance des BARIBA du Bénin ainsi que du royaume du Dahomey et des ASHANTI du Ghana. Réfugiées dans leurs montagnes, les populations locales résistèrent cependant aux razzias que subirent leurs voisins. Dans le Sud, les populations venues de l'Est, à l'exemple des EWES originaires d'Égypte, s'installèrent en vagues successives à partir du XV^e Siècle, après avoir traversé le Nigéria et le Bénin, au moment même où les Portugais débarquaient sur la côte. Les EWES s'établirent autour de **Tado**, près de **Notsé**, au siècle suivant. Au XVII^e Siècle, parce qu'ils étaient devenus trop nombreux, les EWES se sont dispersés dans l'Ouest, jusqu'à la rive gauche de la Volta.



Les Portugais pratiquèrent rapidement un commerce actif et la traite négrière se développa le siècle suivant, autour du comptoir nommée **Petit-Popo** (*Klein Popo* actuel *Aného*).

Au XVIII^e Siècle, les Danois venus de Christianenborg (*l'actuelle Accra*), s'implantèrent à leur tour. Ils furent suivis, à partir des années 1780-1800, par des groupes de Hollandais, par de nombreux «*Brésiliens*», des anciens esclaves libérés et rapatriés du Brésil ou des descendants de Portugais installés au Togo, qui participèrent aux échanges côtiers.

En 1880, le Togo actuel n'existait pas encore. Les Britanniques et les Français, occupant respectivement la «*Gold Coast*» (*actuel Ghana*) et le Dahomey (*actuel Bénin*), installèrent des postes douaniers à leurs frontières, d'où ils tiraient l'essentiel de leurs ressources, prélevées sur des produits tels que tabac et alcool.

En 1883, le chancelier **BISMARCK** décida d'imposer un protectorat sur le Togo suite à l'échec de sa tentative sur la Guinée.

Le 5 Juillet 1884, l'explorateur allemand **Gustav NACHTIGAL** signa le «*traité de protectorat*» avec le chef du lac Togo, **MLAPA III**, représentant l'autorité religieuse du Togo, qui donna son nom au pays. C'est en 1885, lors de la conférence de Berlin qui délimita les zones d'influence économiques européennes en Afrique, que la côte togolaise fut officiellement attribuée à l'Allemagne. Le gouvernement de Berlin, dans le cadre d'une négociation bilatérale avec la France, reconnut, par la convention du 24 décembre 1885, les droits français sur le territoire de la future Guinée française en échange de l'abandon par la France à l'Allemagne des villages de **Petit-Popo** et de

Porto-Seguro, sur la côte des Esclaves. L'Allemagne s'empressa de faire valoir ses droits sur l'arrière-pays, ainsi elle annexa rapidement 85 000 km² de territoires. Les Allemands fondèrent le port de **Lomé** et mirent en place une économie de plantations, en particulier dans la région de **Kpalimé**, propice à la culture du cacao et du café. Mais, l'arrivée des Allemands se heurta à une forte résistance de la part des Africains. Des accords furent signés avec certains royaumes, mais la révolte des **KABYES** (1890) et celle des **KONKOMBA** (1897-1898) furent matées violemment. Toutefois, les révoltes ne cessèrent d'augmenter en intensité surtout lorsque les occupants allemands s'enfoncèrent à l'intérieur des territoires du Togo conquis.

L'Allemagne encouragea ses citoyens à s'installer dans la colonie togolaise appelée le Togoland, en leur offrant des concessions à des conditions très avantageuses. Elle fit également construire les infrastructures nécessaires à l'exploitation du Togo, comme des lignes de chemin de fer, en recourant massivement aux travaux forcés. Les Allemands en firent une **Musterkolonie** (une « colonie modèle ») où devaient régner l'équilibre, la prospérité et la bonne gestion, mais où la langue allemande n'était pas imposée aux populations locales. Certains responsables allemands ne désiraient pas transmettre la langue et la culture allemandes, car ils considéraient que les noirs n'étaient ni dignes, ni capables de bénéficier d'une "telle éducation".

En matière de formation scolaire, le Togo allemand mit en place des écoles gérées par des missions catholiques et protestantes. Vers 1910, le pays comptait 163 établissements scolaires évangéliques et 196 catholiques. Les catholiques avaient créé aussi un centre de formation pour les enseignants.

Les missionnaires, tant catholiques que protestants, privilégiaient l'enseignement « en langue indigène » pour mieux convertir les « païens » à leur religion. Par exemple, la « **Mission de Brême** » assurait l'enseignement primaire entièrement en éwé, tandis que la formation supérieure était surtout dispensée en anglais, très rarement en allemand. Ainsi, dans l'ensemble, les missionnaires n'imposèrent jamais la langue allemande. L'influence de la langue allemande demeura presque nulle chez les Togolais.

Les autorités allemandes tentèrent bien d'organiser le partage de la nouvelle colonie entre les missions chrétiennes et de n'autoriser que la présence de missionnaires de nationalité allemande, mais elles se désintéressèrent rapidement de la question scolaire. En 1913, on ne comptait que quatre écoles publiques (*Regierungsschulen*), qui rassemblaient 341 élèves, comparativement à 348 écoles confessionnelles qui en recevaient plus de 14 000. Ce furent les seuls établissements d'enseignement où l'on enseignait en allemand. Dans les petites écoles primaires, l'enseignement en éwé est toujours resté prépondérant.

Après le début de la 1^o Guerre Mondiale, une opération conjointe franco-britannique força les Allemands, retranchés à **Atakpamé** (capitale de la région des Plateaux), à capituler dès le mois d'août 1914. Le gouverneur allemand de 1912 à 1914 **Adolph-Friedrich von MECKLEMBOURG** dut quitter le Togo, de même que le vicaire apostolique **Mgr WOLF**.

Les Français et les Britanniques se partagèrent l'occupation du territoire à partir de 1914-1916, décision qui fut confirmée le 10 Juillet 1919. Le Togo devint alors un mandat de la Société des Nations (SDN), partagé entre la partie française (à l'est appelée le « *Togo français* » ou *Togoland oriental*) et la partie britannique (à l'ouest appelée le « *Togoland britannique* »).

Le Togo Français obtint une superficie de 56 600 km², le Togo britannique, 33 800 km². Avant la Première Guerre mondiale, le Togo avait une superficie de 90 500 km².

Par crainte que les Togolais ne restent loyaux à l'Allemagne, les Français firent en sorte de supprimer toute trace de la colonisation allemande. Tout en appliquant un régime plus souple, ils réduisirent à néant l'influence des Togolais instruits par les Allemands et interdirent l'usage de la langue allemande, notamment aux missionnaires alsaciens et lorrains. Le Français devint la langue officielle du Togo et l'enseignement public se fit seulement dans cette langue.

À l'inverse des Allemands qui n'avaient pu définir, ni appliquer une politique linguistique cohérente, les Français imposèrent sans ambiguïté la langue française. Dès 1915, l'allemand fut interdit dans leur zone, puis ce fut le tour de l'anglais à partir de 1920.

L'arrêté de 1922, qui organisait le secteur scolaire public et assurait le contrôle des écoles confessionnelles, imposa le français comme seule langue admise dans les écoles. Publié dans le Journal Officiel du Togo, son article 5 stipulait cette disposition sans équivoque : « L'enseignement doit être donné exclusivement en français. Sont interdits les langues étrangères et les idiomes locaux ». Les langues étrangères visées étaient l'allemand et l'anglais, les « idiomes locaux » (qui n'avaient pas droit au titre de « langue ») étaient les langues togolaises. Les Français croyaient que, en raison du grand nombre des langues togolaises, il était inutile et impossible d'en choisir une comme « langue de communication » au détriment des autres, sans provoquer des conflits de préséance entre les ethnies.

Ils croyaient surtout que les langues africaines étaient trop « primitives » et « inaptes à l'enseignement », c'est-à-dire tout le contraire du français décrit comme « supérieur ».

De leur côté, les Togolais n'ont pas semblé à ce moment-là porter un grand intérêt au problème de leurs langues nationales. Seules les communautés religieuses restaient préoccupés par l'enseignement en éwé dans les écoles.

1888 - 1900

L'occupation allemande débute le 5 Juillet 1884. Au début il ne s'agit que d'une étroite bande de terre profonde de 50 km sur la « Côte des esclaves ». Une première agence postale fonctionne à **KLEIN-POPO (ANECHO)** le 1^{er} Mars 1888 créant ainsi la liaison officielle entre PETIT-POPO et KÉTA le 15 Janvier 1889, ville côtière dans la colonie britannique de Gold-Coast pour faire acheminer les correspondances du quartier général de l'administration coloniale vers le port de KETA (reconnue par l'UPU le 1^{er} Juin 1888). Le bureau postal suivant à ouvrir fut celui de **LOME** (qui devient le 15 Janvier 1900 l'office central de la poste au TOGO). De là l'exploration va se poursuivre vers l'intérieur des terres mais ne dépassera pas une longueur de 500 km pour 175 km de large maximum.

La première série de timbres togolais (de 10 pfennig), imprimée en Allemagne, fut émise en 1897. C'est à partir de cette date que l'organisation du service postal au Togo commença. Un service quotidien par piétons était assuré entre ANECHO (Togo) et GRAND-POPO (Dahomey) avec un bureau intermédiaire à AGOUE. Ce service a été rendu possible grâce à un simple arrangement administratif entre les deux pays.

De même, les relations avec la Gold Coast (actuel Ghana) étaient assurées par un service automobile effectuant trois fois par semaine le trajet Lomé-Accra et retour.

Des bureaux d'agences postales au TOGO ouvrent à partir de 1897 à **YACHO, KPANDU, ATAKPAME, ASSAHUN, AGOME-PALIME, AGU, SOKODE, AGBELHOVHOE, KETE-KRATSCHI, NUATJA, HO, TSEWIE, TOKPLI, PORTO-SEGURO, OKAHANDJA, BIMBILA, SANSANNE-MANGO, YENDI et NOEPE.**

Faiblement militarisé, le TOGO fut envahi par les troupes Franco-Britanniques dès le 26 Août 1914.

PRECURSEURS

Utilisation de la série de 1880 RIECHPOST « *Chiffres et Aigle couronné dans un ovale* » à KLEIN-POPO
(Cachet KLEIN-POPO en arc de cercle autour de la date + étoile en dessous)



Paire horizontale de 20 Pfg (n°V42c) o
Oblitération KLEIN-POPO 15/05/1889

Validité de 1888 à 1891

Utilisation de la série de 1889 RIECHPOST « *Chiffres et Aigle couronné dans un cercle* »
(Cachets KLEIN-POPO + LOME sur arc de cercle, TOGOGEBIET + date (soies))



Paire horizontale de 10 Pfg (n°V47b) o
Rouge rose [☉ Brun]
Oblitération LOME



10 Pfg (n°V47d) o
Rouge lilas [☉ Rouge]
Oblitération KLEIN-POPO 02/07/1896



20 Pfg (n°V48b) o
Bleu
KLEIN-POPO 30/01/1894



50 Pfg (n°V50c) o
Rouge brun
KLEIN-POPO 15/11/1894
Validité de 1889 à 1900



2 Mks (n°37e) o
Rose carmin
Oblitération LOME

1897

Membre de l'UPU, le Cameroun doit se plier à la réglementation internationale et notamment faire figurer le nom du pays. La Poste Allemande ne disposant pas encore de timbres spécifiques, elle procède à la surcharge des timbres en cours depuis 1889

En Août 1897 : 1° série courante allemande « *Chiffre et aigle couronné dans un cercle* » surchargée diagonalement **TOGO**
 Les timbres sont en Pfennig qui remplace la monnaie locale



3 Pfg (n°1a)*
Brun foncé



3 Pfg (n°1b)*
Ocre brun gris



3 Pfg (n°1b)o
Oblitération KLEIN-POPO 28/09/1899



3 Pfg (n°1c)*
Ocre brun vif



3 Pfg (n°1e)o
Ocre clair

Oblitération KLEIN-POPO 18/11/1898



3 Pfg (n°1f)*
Orange brun



5 Pfg (n°2)*
Vert émeraude



10 Pfg (n°3a)*
Lilas rouge [Rouge]



20 Pfg (n°4)o
Bleu outremer



25 Pfg (n°5a)*
Orange



50 Pfg (n°6)*
Lilas brun

Validité jusqu'au 30/09/1901



Entiers postaux sur carte double envoi / réponse à 10 Pfennige Rouge rose

1900

En Novembre 1900 la colonie reçoit la 1^o série «*Yacht Hohenzollern*» identifiant le TOGO dans le cartouche supérieur.

Les valeurs sont toujours en Pfennig.

Valeurs 7 à 15 impression typographique dentelées 14 ; 14 ½ puis valeurs 16 à 19 en taille douce dentelées 14 ½

Série sans filigrane



3 Pfg (n°7)**
Brun olive



3 Pfg (n°7)ο
Oblitération ATAKPANDU



5 Pfg (n°8)**
Vert émeraude



5 Pfg (n°8)ο
Oblitération LOME-TOGOGEBIET



10 Pfg (n°9)**
Rose carmin
Oblitération LOME 1911



10 Pfg (n°9)ο
Oblitération LOME 1911



20 Pfg (n°10)**
Outremer violet



20 Pfg (n°10)ο
Oblitération AGOME-PALIME



25 Pfg (n°11)**
Orange / Noir / Jaune



30 Pfg (n°12)**
Orange rouge / Noir / Chair



30 Pfg (n°12)ο
Oblitération ?



40 Pfg (n°13)**
Rouge / Noir



40 Pfg (n°13PFI)*
Point rouge suite 1^o hachure et Point noir devant 40 gauche



50 Pfg (n°14)**
Violet / Noir / Chair



1 Mk (n°16)**
Rouge rose



2 Mks (n°17)**
Bleu



80 Pfg (n°15)**
Carmin/ Noir / Rose



3 Mks (n°18)**
Violet noir



3 Mks (n°18 I)**
BdF . Retouche manuelle dans le nuage:



5 Mks (n°19)**
Noir vert / Rouge

Validité jusqu'au 26 Août 1914

TOGO

1909

A partir de 1909 la colonie reçoit la 2^o série «*Yacht Hohenzollern*» identifiant le TOGO dans le cartouche supérieur.
Les valeurs sont toujours en Pfennig. Mais le papier est filigrané

Impression de guerre



3 Pfg (n°20)*
Brun ocre



5 Pfg (n°21a)*
Vert opale

Impression de paix



5 Pfg (n°21b)*
Vert émeraude

Impression de guerre



10 Pfg (n°22)*
Rouge carmin

Filigrane



10 Pfg (n°22)o
Oblitération LOME du 27/07/1914



5 Mks (n°23IA)* [26:17] ⚡
Noir gris vert / Rouge



5 Mks (n°23IIB)* [25:17]
Vert noir / Rouge



5 Mks (n°23IIA)* [26:17] ⚡
Vert noir / Rouge

Validité jusqu'au 26/08/1914

1914

Après l'éclatement de la première guerre mondiale en 1914, les troupes franco-britanniques entrent au **TOGO** le 5 Août. LOMÉ est pris par les britanniques le lendemain. Les français prennent ANECHO et PORTO-SEGURO le 7. Les allemands se replient à l'intérieur du pays et se retranchent à KAMINA où ils font sauter la station radio le 26 Août. La reddition a lieu le 27 Août 1914. Les Allemands partirent dès 1915. Les vainqueurs avaient conquis le Togo. Restait à l'administrer à deux. Dès le 27 août, de retour à Lomé, les deux chefs militaires, **BRYANT** et **MAROIX**, se mirent d'accord pour le partage en zones d'occupation: aux Anglais, les circonscriptions de LOMÉ, MISSAHOHE ET KETE-KRATCHI soit 33 000 km² ; aux Français celles d'ANECHO, ATAKPAMÉ, SOKODÉ et MANGO, hormis le pays DAGOMBA, autour de YENDI, qui tenait à son rattachement immédiat à la **GOLD COAST**, soit 54 000 km². Au sud, la frontière suivait le cours de HAHO, laissant AGBODRAFO, NOTSÉ ET ATAKPAMÉ en zone française, LOMÉ, TSÉVIE ET KPALIMÉ aux Britanniques. Lors de leur retraite, les troupes allemandes ont emporté tout ce qui avait de la valeur et notamment les timbres. C'est seulement à KAMINA qu'ils sont découverts stockés avec de l'or dans des boîtes ininflammables. Le contingent de timbres destiné aux britanniques a été surchargé à *la mission catholique de LOME*, le contingent destiné aux français à *Porto-Novo* au Dahomey. Les 29 et 30 août, les deux gouverneurs, **CLIFFORD** et **NOUFFLARD**, se réunirent dans l'ex-palais de leur collègue allemand **MECKLENBOURG** et décidèrent des modalités de l'occupation. Les Anglais garderaient la gestion de l'ensemble du système ferroviaire, ainsi que du wharf et donc ipso facto des douanes (dont les taux furent alignés sur ceux de Gold Coast). Les revenus excédentaires seraient partagés par les deux puissances. Pour les Togolais, la réglementation allemande restait en principe en vigueur, mais adaptée selon le bon vouloir des occupants.



Découpage de la colonie allemande du TOGO entre français et britanniques

Les gouvernements des métropoles entérinèrent officiellement l'accord de Lomé sans aucun problème le 9 septembre: car on se battait encore à 50 km de Paris, et ils avaient, comme on dit, bien d'autres chats à fouetter. Le Togo allait donc devoir vivre sous deux administrations différentes – dont les administrations postales et leurs tarifs -, dont les relations et la coopération furent toujours bonnes, mais qui avaient chacune leurs pratiques et leur philosophie de la colonisation. Ceci n'était pas grave, puisque cet arrangement n'était que temporaire, la guerre devant nécessairement finir bientôt. Ce provisoire allait durer six ans...

De bout en bout, les **Britanniques** traitèrent leur Togo comme partie intégrante de leur colonie de **Gold Coast**, apparemment sans aucun état d'âme.

De leur côté, les **Français**, volontiers tatillons en termes de Droit, éprouvèrent davantage de scrupules devant une situation d'annexion de facto, qui contrevenait aux diverses conventions internationales sur le droit de la Guerre. Ces réticences ne gênaient que le sommet de la hiérarchie; à la base, on faisait tout pour pousser à l'assimilation au **Dahomey** voisin.

1914

Dans un premier temps, les forces occupantes utilisèrent les timbres de l'Empire Allemand série « Hohenzollern », récupérés dans le bureau de poste abandonné de KAMINA. Mais tout en faisant référence à l'occupation conjointe du pays chacun surchargea les vignettes en mettant son propre pays en avant : Pour les français : TOGO occupation franco-anglaise ; Pour les britanniques : TOGO Anglo - French Occupation

OCCUPATION BRITANNIQUE

Dès la mi-Septembre 1914, les anglais apposent leur surcharge sur les timbres allemands, de la série «Yacht Hohenzollern» Ces surcharges typographiques noires sont de 2 types : **Type I** avec un écartement de 3 mm entre les lignes ; **Type II** avec un écartement de 2 mm entre les lignes. Les valeurs sont toujours en Pfennig.

Série sans filigrane sauf 5 et 10 Pfennige



3 Pfg (n°1I)*
Brun olive

TOGO
Anglo-French
Occupation
I

TOGO
Anglo-French
Occupation
II



5 Pfg (n°2I)*
Vert émeraude



10 Pfg (n°3I)*
Rose carmin



20 Pfg (n°4II)*
Outremer violet



20 Pfg (n°4II)o
Oblitération LOME



25 Pfg (n°5 II)o
Orange / Noir / Jaune



30 Pfg (n°6 II)*
Orange rouge / Noir / Chair



30 Pfg (n°6 II)o
Oblitération LOME



40 Pfg (n°7 I)*
Rouge / Noir



50 Pfg (n°8)
Violet / Noir / Chair



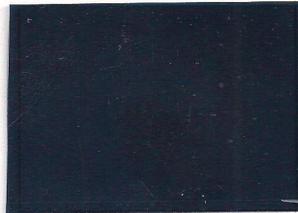
1 Mk (n°10)
Rouge rose



80 Pfg (n°9)
Carmin / Noir / Rose



2 Mks (n°11)
Bleu



3 Mks (n°12)
Violet noir



5 Mks (n°13)
Noir vert / Rouge

Tirages : n°1 I et 2 I = 1200 ex chacun ; n°3 I = 1000 ex ; n°4 I = 3850 ex ; n°5 I et 6 I = 2000 ex chacun ; n°7 I et 9 I = 550 ex chacun ; n°8 I = 17 ex ; n°10 I = 100 ex ; n°11 I = 55 ex ; n°1 II et 2 II = 50 ex chacun ; n°3 II = 25 ex ; n°4 II = 4200 ex ; n°5 II = 2850 ex ; n°6 II = 4850 ex ; n°7 II = 100 ex ; n°8 II = 20 ex ; n°9 II = 25 ex ; n°10 II = 40 ex ; n°11 II = 12 ex ; n°12 II et 13 II = 2 exemplaires chacun. Validité jusqu'à épuisement des stocks 1914

1914

Le 1^o Octobre, les valeurs de 3 et 5 Pfennige sont surchargées en valeur britannique à ½ penny et 1 penny en complément des 2 types de surcharges d'occupation précédentes.

3 Pfg (n°14II) o
Brun olive
(3 Pfg sans filigrane)
Oblitération LOME



Tirage inconnu.
Validité jusqu'à
épuisement des
stocks



5 Pfg (n°15 II)**
Vert émeraude
(5 Pfg avec filigrane
losange)



5 Pfg (n°15 II)*
PFI: Y petit



Enveloppe en Recommandé depuis LOME le 22/11/1915 jusqu'à BALE (cachet d'arrivée à Bâle le 18/12/1915 au verso).
Affranchissement à 45 Pfennig + 1,5 pences (n°4 I ; 5 I ; 14 II et 15 I)

Le 20 Octobre suite à la découverte de timbres supplémentaires, nouvelle impression d'une surcharge Anglo -French Occupation sur les vignettes retrouvées.

La surcharge noire typographique diffère des précédentes par l'écartement moindre entre le O et le F (15 mm pour Anglo -French)

3 Pfg (n°16)
Brun olive



TOGO
Anglo-French
Occupation

5 Pfg (n°17)
Vert émeraude



10 Pfg (n°18)*
Rose carmin



20 Pfg (n°19)
Outremer violet



40 Pfg (n°20)
Rouge / Noir



50 Pfg (n°21)
Violet / Noir / Chair

Tirages : n°16 = 50 ex ; n°17 = 883 ex ; n°18 = 1001 ex ; n°19 = 200 ex ; n°20 = inconnu ; n°21 = 19 exemplaires. Validité jusqu'à épuisement des stocks

1914

OCCUPATION FRANCAISE

Le 1^o Octobre 1914, les français apposent leur surcharge sur les timbres allemands, de la série «Yacht Hohenzollern» sans filigrane sauf 5 et 10 Pfennig. La surcharge typographique en noir est réalisée à l'imprimerie de PORTO-NOVO. Les valeurs sont en Pfennig sauf les 2 premières valeurs surchargées en complément des valeurs de 5 et 10 centimes, avec différentes variantes

TOGO
Occupation
franco-anglaise
05
Type I

05 05 05 05 05
II III IV V VI



Bande verticale
Bas de feuille
4x 5 c / 3 Pfg (n°1)
Type I en haut
Type II en 2^e et 3^e position
Type III en bas



5 c / 3 Pfg (n°1 III)**
Brun olive



5 c / 3 Pfg (n°1 V)**
Brun olive



5 c / 3 Pfg (n°1 V) o/s
Oblitération ANECHO

10 10 10
I II III



10 c / 5 Pfg (n°2 I) o/s
Oblitéré



10 c / 5 Pfg (n°2 II)*
Vert émeraude



10 c / 5 Pfg (n°2 III) o/s
Oblitération ANECHO



20 Pfg (n°3) o/s
Outremer violet
Oblitération ANECHO



25 Pfg (n°4) o/s
Orange / Noir / Jaune
Oblitération ANECHO



30 Pfg (n°5) o/s
Orange rouge / Noir / Chair
Oblitération ANECHO



40 Pfg (n°6)
Rouge / Noir

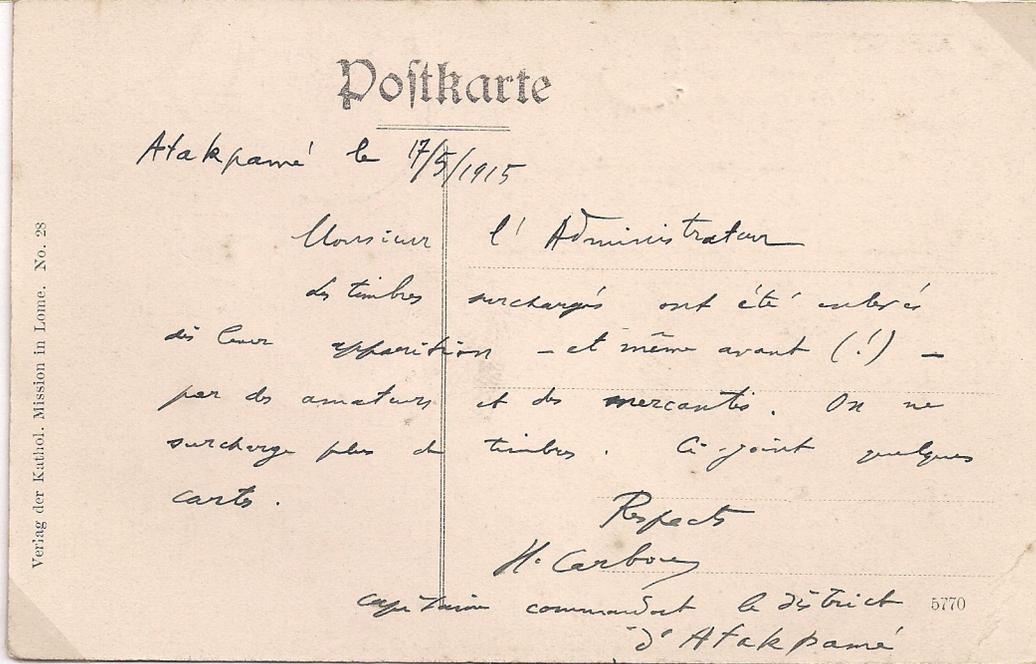


80 Pfg (n°9)
Carmin/ Noir / Rose

Tirages : n°1, 2, 3 & 5 = inconnus; n°4 = 4850 ex; n°6 & 7 = 550 exemplaires chacun. Validité jusqu'à épuisement des stocks 1914

1915

Début 1915, un petit surplus de timbres allemands est récupéré dans le bureau de poste de SANSANE MANGU. Ce stock est également partagé entre les 2 occupants mais les quantités sont extrêmement faibles. Une 2^e surcharge typographique est réalisée à l'imprimerie de la Mission Catholique de LOME ou à PETIT POPO. Cette surcharge se distingue de la précédente du fait que les lettres soient beaucoup plus grasses. D'après le bulletin philatélique britannique de 1915 « *West End Philatelist* » cette seconde série de timbres surchargés n'aurait pas été portée immédiatement à la connaissance du négoce, mais on sait qu'un certain nombre de militaires présents localement ont largement tiré profit de ces émissions provisoires en les ramenant et en les vendant en métropole comme semble l'indiquer à demi-mots la carte envoyée par le capitaine commandant le district d'ATAKPAME mr Carbone à l'administrateur du TOGO et l'informant que les timbres ne seraient plus surchargés ci dessous.



Série du 1^{er} Janvier 1915. Les valeurs sont en Pfennig sauf une surcharge supplémentaire 5 centimes sur 3 Pfennig. Série sans filigrane sauf pour les valeurs 5 et 10 Pfennig



5 c / 3 Pfg (n°8)
Brun olive



5 Pfg (n°9) 0.5
Vert émeraude

TOGO
Occupation
franco-anglaise



10 Pfg (n°10) 0.5
Rose carmin



20 Pfg (n°11)
Outremer violet



25 Pfg (n°12)
Orange / Noir / Jaune



30 Pfg (n°13)
Orange rouge / Noir / Chair



40 Pfg (n°14)
Rouge / Noir



50 Pfg (n°15)
Violet / Noir / Chair



2 Mks (n°17)
Bleu



3 Mks (n°18)
Violet noir



5 Mks (n°19)
Noir vert / Rouge

Tirages : n°8 = 61 ex ; n°9 = 1000 ex ; n°10 = 908 ex ; n°11 = 263 ex ; n°12 = 39 ex ; n°13 = 37 ex ; n°14 = 36 ex ; n°15 = 19 ex ; n°16 = 1 ex ; n°17 = 7 ex ; n°18 = 2 ex ; n°19 = 3 exemplaires. Validité jusqu'à épuisement es stocks

1916

OCCUPATION FRANCAISE

Début 1916, les timbres allemands récupérés sont épuisés et c'est tout naturellement que l'on va se servir des timbres de la colonie du DAHOMET dont dépendait déjà la partie française du TOGO. Cependant, en attendant les évolutions de la fin de la guerre, ces timbres sont surchargés TOGO Occupation franco - anglaise.

1916 : Surcharge de le série de 17 timbres de la colonie du DAHOMET .
Les valeurs sont en centimes et en francs.

TOGO

Occupation
franco-
anglaise



1 C (n°20)*
Violet / Noir



2 C (n°21)*
Brun / Rose



4 C (n°22)*
Noir / Brun



5 C (n°23)*
Vert jaune / vert



10 C (n°24)*
Rouge orange / Rose



15 C (n°25)*
Brun orange / Brun violet

1916



20 C (n°26)*
Gris / Brun rouge



25 C (n°27)*
Outremer / Bleu



30 C (n°28)*
Brun lilas / Violet



35 C (n°29)*
Brun / Noir



40 C (n°30)*
Gris noir / Rouge orange



45 C (n°31)*
Gris / Outremer



50 C (n°32)*
Brun lilas / Brun



75 C (n°33)*
Bleu / Violet



1 Fr (n°34)*
Vert / Brun noir



2 Fr (n°35)*
Orange / Brun



5 Fr (n°36)*
Violet / Bleu

Tirages inconnus . Validité jusqu'en 1921

